

Infos générales

Nom de l'équipe :	
Référent de l'équi _l	pe:
Nom et prénom	
Mail	
N° de téléphone	
Date d'envoi :	

Adresse d'envoi:

contact@esp-cvl.org

Fédération des URPS Centre-Val de Loire et FMPS Centre-Val de Loire 122 bis rue du faubourg Saint-Jean 45000 ORLEANS

Contactez-nous!

contact@esp-cvl.org 07 86 92 12 11 www.esp-cvl.org



Lieu:

(communes, communauté de communes ou agglomération sur laquelle les professionnels de santé excercent)

Objectifs recherchés par l'ESP-CVL:

Amélioration du parcours du patient et de la prise en charge de sa pathologie	
Amélioration de la coordination entre professionnels	
Amélioration de la communication entre professionnels	
Améliorer la connaissance interprofessionnelle	
Autre :	



Les membres de l'équipe

Identifier les professionnels de santé membres de l'ESP. Seuls les professionnels de santé tels que définis dans le Code de la santé publique peuvent faire partie de l'ESP-CVL. Les professionnels identifiés comme membres pourront bénéficier d'un accompagnement financier et méthodologique pour les actions menées.

om :	Prénom :	Profession:
Adresse d'exercice:		
N° RRPS:	N° A	DELI:
.	@ [
	A participé à la rédaction du projet :	OUI NON
lom :	Prénom :	Profession:
Adresse d'exercice:		
N° RRPS:	N° A	DELI:
	@	
	A participé à la rédaction du projet :	OUI NON
om :	Prénom :	Profession:
Adresse d'exercice:		
N° RRPS :	N° A	DELI:
	@	
	A participé à la rédaction du projet :	OUI NON
om :	Prénom :	Profession :
Adresse d'exercice:	FIGHORI :	FIUICSSIUII;
N° RRPS:	N° A	DELI:
I INFS.		
		NON
	A participé à la rédaction du projet :	OUI NON
om :	Prénom :	Profession:
Adresse d'exercice:		
N° RRPS:		DELI:
	@	
	A participé à la rédaction du projet :	OUI NON

lom :	Prénom :		Profession:
Adresse d'exercice:			
N° RRPS:	N° A	ADELI:	
S	@		
	A participé à la rédaction du projet :	OUI	NON
om :	Prénom :		Profession :
Adresse d'exercice:			
N° RRPS:	N° A	ADELI:	
	@ [
	A participé à la rédaction du projet :	OUI	NON
lom :	Prénom :		Profession :
Adresse d'exercice:			
N° RRPS:	N° A	ADELI:	
	@		
	A participé à la rédaction du projet :	OUI	NON
lom :	Prénom :		Profession :
Adresse d'exercice:	Trenom .		1 Totession :
N° RRPS:	N° A	ADELI:	
	@		
•	A participé à la rédaction du projet :	OUI	NON
	par dia peuta remadicir da project		
lom :	Prénom :		Profession :
Adresse d'exercice:			
N° RRPS:	N°A	ADELI:	
	@ [
	A participé à la rédaction du projet :	OUI	NON
om :	Prénom :		Profession:
Adresse d'exercice:			
N° RRPS:	N° A	ADELI:	
	@		
	A participé à la rédaction du projet :	OUI	NON
		OUI	NON
lom :		OUI	NON Profession:
lom : Adresse d'exercice:	A participé à la rédaction du projet :	OUI	
	A participé à la rédaction du projet : Prénom :	OUI	
Adresse d'exercice:	A participé à la rédaction du projet : Prénom :		



Les modalités de travail

Les équipes devront disposer d'un dispositif d'information sécurisé commun, leur permettant d'échanger et de partager des informations et des données numériques de manière sécurisée. A minima, elles doivent disposer de la messagerie sécurisée de santé (Mailiz). L'ESP-CVL pourra utiliser les outils e-parcours, une fois ceux-ci disponibles.

Nom du dispositif informatique:

Les ESP-CVL devront travailler en coordination avec la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé) et le DAC (dispositif d'appui à la coordination).

Articulation prévue avec la CPTS du territoire :

Exemples: participation aux réunions de travail, implication dans la gouvernance de la CPTS, adhésion à la CPTS, etc.

Articulation prévue avec le DAC du département :

Les ESP doivent choisir des actions sur lesquelles elles souhaitent orienter leur projet de santé.

Le projet de santé suivant propose cinq actions rémunérées :

- Plans personnalisées de coordination en santé (PPCS) ;
- Réunions de concertation en présence ou non du patient (RCP);
- Réunions d'analyse de pratique et d'amélioration de prise en charge ;
- Protocoles pluriprofessionnels;
- Projets de coopération pluriprofessionnelle:
 - actions innovantes;
 - ateliers à destination de patients (hors ETP);
 - actions de santé publique locale.

A vous de choisir ce qui correspond à vos besoins! L'ESP-CVL peut choisir autant d'actions (rémunérées ou non) qu'elle le souhaite (au minimum, une action est requise). Veuillez indiquer ci-dessous l'(es) action(s) choisie(s). Précisez les thématiques retenues. Exemples:

- Thématique par pathologie : diabète, HTA, plaies chroniques, BPCO, santé mentale, etc.
- Thématique par profil de patient : personnes âgées, handicap, patients polypathologiques, etc.
- Autres thématiques transversales : maintien à domicile, soins palliatifs, prévention, organisation de la réponse aux demandes de soins non-programmés, etc.

			• • •
Action	(C) (C		IAIC)
ALLIUII	131 L	HUIS	IE (5)
Action	. -, -		-

Jn	e description de chacune des actions est disponible en pages 7, 8 et 9.			
	on(s) choisie(s) : chez la(es) case(s) correspondant a(ux) action(s) et complétez les champs ci-dessous.			
	Réunions de concertation pluriprofessionnelles en présence ou non du patient			
	Quel(s) thème(s) choisissez-vous ?			
	Plans personnalisés de coordination en santé (PPCS)			
	Pour quel(s) type(s) de patients ?			
	Réunions d'analyse de pratiques et d'amélioration de prise en charge			
	Quel(s) thème(s) choisissez-vous ?			
	Protocoles pluriprofessionnels			
	Sur quel(s) protocole(s) souhaitez-vous travailler?			

R	éalisation de sessions d'ateliers proposées à un groupe de patients
(Quelle thématique souhaitez vous traiter avec un groupe de patients de l'ESP? Combien de professionnels de santé organiseront ces ateliers?
R	éalisation d'actions locales de santé publique
	Sur quelle(s) action(s) locales souhaitez-vous travailler ?
A	ctions innovantes
	Sur quelle(s) action(s) innovante(s) souhaitez-vous travailler ?
Les a accon doma	ctions suivantes ne peuvent pas être indemnisées par le dispositif mais nous pouvons vous npagner dans leur mise en œuvre ou dans le contact avec les organismes compétentes sur le iine.
	Programmes d'éducation thérapeutique du patient
	Sur quel(s) programme(s) souhaitez-vous travailler ?
ı A	Autres
	Détaillez l'(es) action(s) envisagée(s).



Réunion de concertation pluriprofessionnelle en présence ou non du patient (RCP)

Organisation de réunions de concertation en présence ou non du patient (visite à domicile, consultation). Elles permettent de coordonner une prise en charge et de répondre, conjointement, à une problématique. Elles peuvent aussi avoir lieu en présence d'aidants et/ou d'acteurs du médico-social.

Une fiche outil est mise à votre disposition sur votre clé usb ESP-CVL

Le document justificatif à compléter et à retourner une fois la réunion réalisée est disponible dans la pochette ESP-CVL



Plans personnalisés de coordination en santé (PPCS)

La réalisation de PPCS s'applique à tous les patients en situation complexe (malade chronique, personne âgée, personne en situation de handicap, précarité...) dont la compréhension nécessite plusieurs professionnels, où un travail formalisé est utile entre acteurs de proximité. Il favorise la prise en charge en équipe pluriprofessionnelle dans un cadre de coopération non hiérarchique. Il prend en compte plusieurs dimensions : médicale, psychologique, sociale et environnementale. Il est co-construit avec le patient et son entourage.

Le PPCS prend la forme d'un document rédigé (idéalement dématérialisé) avec les éléments suivants :

- Identification et priorisation des besoins non couverts ;
- Recueil du projet du patient ;
- Co-construction d'objectifs ;
- Planification et révisions des interventions pour atteindre ces objectifs ;
- Organisation de procédures d'alerte en cas de problème intercurrent.

Un modèle et une fiche outil sont mis à votre disposition sur votre clé usb ESP-CVL.

Le document justificatif à compléter et à retourner une fois le PPCS réalisé est disponible dans la pochette ESP-CVL



Réunion d'analyse de pratiques et d'amélioration de la prise en charge

Organisation de réunions d'analyse de pratiques et d'amélioration de la prise en charge autour d'une catégorie de patient ou d'une thématique. Elles ont pour objet de définir des modalités de prise en charge optimale et d'améliorer la coordination pluriprofessionnelle sur les sujets choisis. Elles peuvent déboucher sur la rédaction d'un protocole pluriprofessionnel.

Une trame de compte rendu et une fiche outil sont mis à votre disposition sur votre clé usb ESP-CVL

Le document justificatif à compléter et à retourner une fois la réunion réalisée est disponible dans la pochette ESP-CVL



Protocole pluriprofessionnel

Un protocole pluriprofessionnel décrit, pour une situation type, le schéma optimal de prise en charge par l'équipe en précisant qui fait quoi, quand et comment. Le choix des thèmes se fait en lien avec les besoins de l'équipe. Les protocoles sont régulièrement évalués et mis à jour.

Deux types de protocoles sont à différencier :

<u>Les protocoles organisationnels simple</u>s : décrivant une organisation, le rôle de chaque professionnel dans une prise en charge ou un parcours de soin ;

Les protocoles organisationnels complexes comprenant des activités non prises en charge dans la nomenclature. Attention, les protocoles conduisant à des actes dérogatoires (transfert d'actes ou d'activités) doivent respecter une certaine procédure (soumission à l'ARS et validation par la Haute Autorité de Santé (HAS) s'il s'agit d'un nouveau protocole qui n'a pas encore obtenu d'autorisation). Ces protocoles disposent parfois de financements spécifiques (ex : protocole Asalée).

Une fiche outil est mise à votre disposition sur votre clé usb ESP-CVL

Une liste des protocoles existants pour la région CVL est mise à votre disposition sur votre clé usb ESP-CVL

Le document justificatif à compléter et à retourner une fois le protocole réalisé est disponible dans la pochette ESP-CVL

Sessions d'ateliers proposées à un groupe de patients

Ce type d'action concerne des ateliers envers la patientèle de l'ESP. La rédaction de la fiche-projet se fait en lien avec la chargée d'accompagnement.

Achat de matériel possible.

Sont mis à votre disposition:

- Fiche de budget prévisionnel simplifié
- Fiche-projet
- Emargement des professionnels participants Fiche d'évaluation à un an.

Actions locales de santé publique

Prévention, sensibilisations, soirées d'information:

- Autour de thèmes grand public sur une thématique spécifique à la patientèle de l'ESP-CVL (sensibilisations aux gestes de compressions thoraciques pour les proches de patients avec maladie cardiaque par exemple)
- Lors de journées/semaines thématiques (Octobre rose, semaine sans tabac, etc.)

Une attention sera particulièrement apportée par l'équipe ESP-CVL vis-à-vis de projets semblables portés par la CPTS pour éviter un doublon d'actions.

Achat de matériel possible.

Sont mis à votre disposition:

- Fiche de budget prévisionnel simplifié
- Fiche-projet
- Emargement des professionnels participants Fiche d'évaluation à un an.

Action innovante

Ce type d'action concerne les actions innovantes qui n'induisent pas d'activité ou de financement dérogatoire, en particulier la mise en place d'une démarche qualité et le processus d'un patient traceur. Achat de matériel possible.

Une fiche outil est mise à votre disposition sur votre clé usb ESP-CVL

Le document justificatif à compléter et à retourner une fois l'action réalisée est disponible dans la pochette ESP-CVL

L'équipe ESP-CVL et votre CPTS peuvent vous aider pour la mise en place et la réalisation de ces différentes actions.

Les autres modalités de travail suivantes demandent un investissement supérieur et sont rémunérées dans d'autres cadres réglementaires (appel à projet, demande d'autorisation..). Elles sont néanmoins proposées en choix aux ESP-CVL souhaitant investir ces champs. L'équipe ESP-CVL peut vous accompagner dans vos démarches. Elle doit être informée par les professionnels des actions qu'ils souhaitent mettre en place.



Programme d'éducation thérapeutique du patient

L'ETP est une action de prévention pour les malades atteints de pathologies chroniques, visant à les rendre plus autonomes face à leur maladie. Tout programme d'ETP doit faire l'objet d'une demande d'autorisation à l'ARS.

Si vous êtes intéressés par la mise en place d'un programme d'ETP, contactez-nous.



Autre action

L'ESP-CVL est libre de proposer d'autres actions autour des soins de premier recours. Elles devront cependant toujours avoir pour objet l'amélioration des prises en charge de patients en commun et ce, dans une démarche pluriprofessionnelle. Comme les actions de prévention et les programmes d'ETP, ces

autres actions ne pourront pas faire l'objet de financements dans le cadre du projet ESP-CVL.

Si vous êtes intéressés par la mise en place d'une autre action, contactez-nous.

L'équipe de l'ESP-CVL et votre CPTS peuvent vous accompagner dans ces démarches, n'hésitez pas à nous contacter!



Les modalités d'évaluation

Au terme des deux ans de financement, l'ESP-CVL devra transmettre à la FMPS-CVL et à la Fédération des URPS, une **évaluation succincte de moyens**. Celle-ci permettra d'identifier le travail fourni et de réaliser au besoin des ajustements financiers.

Elle devra comprendre les indicateurs suivants (en fonction des actions choisies) :

Nombre de concertations pluriprofessionnelles réalisées avec et sans patient;

Nombre de réunions d'analyse de pratique et d'amélioration de prise en charge ;

Nombre de PPCS réalisés ;

Nombre de protocoles écrits ou mis en application;

Nombre d'actions innovantes réalisées;

Nombre d'actions de prévention ou d'ETP réalisées ;

Nombre de patients concernés par l'ESP-CVL.

A ces indicateurs quantitatifs, l'ESP-CVL devra également **réaliser un retour qualitatif** des actions menées (Lesquelles ont fonctionné? Lesquelles ont été plus difficiles à mettre en œuvre? Pour quelles raisons?) et de la mise en place de l'ESP-CVL (Quels ont été les avantages de la démarche? Les inconvénients? La communication entre professionnels a t-elle été améliorée?...).

Ce bilan est l'occasion de faire un retour sur l'accompagnement et le financement proposés par la FMPS-CVL et la Fédération des URPS.

Une trame d'évaluation sera proposée aux ESP-CVL pour leur faciliter ce travail



Signatures des professionnels de santé de l'ESP

Nom:	Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom:	Prénom:
Signature:	Signature:	Signature:
Nom:	Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom:	Prénom:
Signature:	Signature:	Signature:
Nom:	Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom:	Prénom:
Signature:	Signature:	Signature:
Nom:	Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom:	Prénom:
Signature:	Signature:	Signature:





Soins Drimaires

Projet de santé

Signatures des professionnels de santé de l'ESP

Nom:	Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom :	Prénom:
Signature:	Signature:	Signature:
Nom:	Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom :	Prénom:
Signature :	Signature :	Signature :
Nom:	Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom:	Prénom:
Signature:	Signature:	Signature:
Nom:	Nom:	Nom:
Prénom:	Prénom :	Prénom:
Signature:	Signature:	Signature:







